

DÉCISIONS

APD du 16 avril 2024



DÉCISIONS de la 8^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 16 avril 2024 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 08.01** Que l'ordre du jour suivant soit adopté:
1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption d'un procès-verbal
 3. Présentation des nouvelles personnes déléguées
 4. Suite du Forum Parlons éducation – Heure fixe
 5. Révisions budgétaires 2023-2024
 6. Choix de la firme comptable pour 2023-2024
 7. Calendrier des APD régulières pour 2024-2025
 8. Annexe XV / CPF
 9. Avis de motion / Modifications aux statuts

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

- 08.02** Que le procès-verbal de la 7^e Assemblée des personnes déléguées tenue le 19 mars 2024 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 19 avril 2024, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023-2024

- 08.03** l'Assemblée des personnes déléguées adopte les révisions budgétaires 2023-2024 telles que présentées au document APD.2324.029.

NOMINATION DE LA FIRME COMPTABLE POUR 2023-2024

- 08.04** Que l'Assemblée des personnes déléguées retienne les services de la firme Petrie Raymond pour la vérification des comptes de l'Alliance pour l'année 2023-2024.



CALENDRIER DES APD 2024-2025

- 08.05** Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte le calendrier suivant pour les réunions régulières en 2024-2025 :
- 12 septembre 2024
 - 8 octobre 2024
 - 12 novembre 2024
 - 10 décembre 2024
 - 14 janvier 2025
 - 11 février 2025
 - 18 mars 2025
 - 15 avril 2025
 - 13 mai 2025
 - 3 juin 2025
- 08.06** Amendement à la proposition Ben Abdallah : après « Assemblée des personnes déléguées », ajouter « ayant lieu le soir ».
- 08.07** Amendement à la proposition Bourbeau : ajouter « dans la mesure du possible » à la fin de la proposition.
- 08.08** Complémentaire à la proposition principale : Que les réunions de l'Assemblée des personnes déléguées ayant lieu le soir débutent à 17h45 dans la mesure du possible.

ANNEXE XV / CPF

- 08.09** Que l'Assemblée des personnes déléguées dénonce la diminution rapide du nombre de classes CPF au secondaire sans avoir mis en place de mesures d'atténuation ou de diminution de ratios dans les classes ordinaires.

AVIS DE MOTION / MODIFICATIONS AUX STATUTS

- 08.10** Demande de suspension des règles d'assemblée au-delà des 210 minutes prévues afin de terminer le point 9 de l'ordre du jour.